

Résumés de recherches publiées

Intentions des Québécois au regard de leur retraite : résumé d'une étude comparative Québec-Ontario

Par Luc Cloutier*

La question des départs à la retraite suscite toujours beaucoup d'intérêt et de préoccupations compte tenu des nombreux départs prévisibles de la génération des bébé-boumeurs (1946-1966). En 2011, les personnes nées en 1946 auront 65 ans, soit l'âge de pleine admissibilité aux principaux programmes publics de revenus de retraite québécois et canadien. Les sorties du marché du travail devraient donc s'accélérer dans les prochaines années. Une récente étude de l'Institut de la statistique du Québec a fait le point sur les intentions des travailleurs âgés de 50 ans et plus au Québec quant à leur retraite. Trois thématiques ont ainsi été étudiées : l'âge prévu de la prise de la retraite, les intentions après la prise de la retraite et l'intérêt du travailleur à poursuivre sa carrière compte tenu de la présence ou non d'aménagements favorables à cet effet. Les tableaux suivants présentent quelques résultats de l'étude qui porte sur la situation du Québec et celle de l'Ontario.

Dans l'ensemble, les Québécois âgés de 50 à 54 ans prévoient quitter le marché du travail plus hâtivement que leurs homologues ontariens (voir tableau 1). En effet, plus du tiers des Québécois dans ce groupe d'âge prévoient partir avant 60 ans alors que cette part est de moins de 25 % chez les Ontariens. Ces derniers envisagent d'ailleurs dans une proportion nettement plus élevée (40 % contre 22 %) de ne prendre leur retraite qu'à partir de 65 ans. Ce comportement chez les travailleurs ontariens quant à une prise de la retraite plus tardive s'observe tout autant chez ceux ayant 55 ans et plus. L'étude présente également d'autres résultats selon le sexe et le secteur d'appartenance et ceux-ci montrent, la plupart du temps, des intentions d'une retraite beaucoup plus hâtive au Québec¹.

* L'auteur est analyste en statistiques du travail à l'Institut de la statistique du Québec.

1. On peut consulter à la fin de ce résumé un encart qui présente les principales raisons pouvant expliquer ces différences entre les deux régions comparées.

Tableau 1
Répartition des travailleurs âgés de 50-54 ans et de 55 ans et plus selon l'âge prévu de la prise de la retraite^a, Québec et Ontario, 2008

	Âge prévu de la prise de la retraite (strate d'âge)					
	Québec			Ontario		
	55-59 ans (%)	60-64 ans (%)	65 ans et + (%)	55-59 ans (%)	60-64 ans (%)	65 ans et + (%)
50-54 ans	35,1	36,5	22,1	23,9	32,4	40,3
55 ans et plus	9,6 **	37,7	47,3	7,4 **	29,0	61,2

a. Le total ne donne pas 100 % compte tenu de l'exclusion des réponses « 50-54 ans » et « jamais ».

** Coefficient de variation se situant entre 15 % et 25 %. Estimation à interpréter avec prudence.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les travailleurs âgés, 2008.

Calculs et traitements statistiques : Institut de la statistique du Québec.

Mais qui dit prise de la retraite ne dit pas nécessairement retrait définitif du marché du travail. Par exemple, la possibilité de demeurer sur le marché de l'emploi à temps partiel peut être une option envisagée par les travailleurs afin de poursuivre leur carrière. Le tableau 2 montre qu'au Québec, un peu plus de 40 % des travailleurs âgés de 50-54 ans ou de 55 ans et plus pensent retourner sur le marché du travail à temps partiel une fois retraités de leur emploi actuel. Par comparaison avec l'Ontario, on note toutefois une différence significative dans le cas des 50-54 ans : les Ontariens sont proportionnellement plus nombreux (55 % contre 43 %) à envisager de rester sur le marché du travail.

Tableau 2
Répartition des travailleurs âgés de 50-54 ans et de 55 ans et plus selon leur intention après la prise de la retraite de l'emploi actuel^a, Québec et Ontario, 2008

	Intention après la prise de la retraite de l'emploi actuel			
	Québec		Ontario	
	Se retirer complètement du marché du travail (%)	Demeurer sur le marché du travail à temps partiel (%)	Se retirer complètement du marché du travail (%)	Demeurer sur le marché du travail à temps partiel (%)
50-54 ans	46,2	42,6	33,1	55,4
55 ans et plus	45,8	45,0	40,9	47,0
Femmes (50-54 ans)	56,1	37,0	38,9	50,2
Hommes (50-54 ans)	36,0	48,4	27,5	60,3
Public (50-54 ans)	63,6	26,8 **	40,2	51,4
Privé (50-54 ans)	37,7	50,2	30,3	57,0

a. Le total ne donne pas 100 % compte tenu de l'exclusion des réponses « rester à temps plein sur le marché du travail » et « ne sait pas ».

** Coefficient de variation de plus de 25 %. Estimation à utiliser avec circonspection, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les travailleurs âgés, 2008.

Calculs et traitements statistiques : Institut de la statistique du Québec.

L'étude montre par ailleurs qu'il existe d'importantes différences au Québec entre les femmes et les hommes et entre le secteur public et le secteur privé. Ainsi, un peu plus de 55 % des Québécoises âgées de 50-54 ans ont déclaré qu'elles se retireraient complètement du marché du travail une fois leur retraite prise. En comparaison, cette proportion n'est que de 36 % chez les hommes. Du côté du secteur public, la décision de ne pas revenir sur le marché du travail est partagée par près de 65 % des personnes de 50-54 ans, soit un taux nettement

plus élevé que dans le secteur privé (38 %). Des écarts significatifs sont également observés entre le Québec et l'Ontario pour ce qui est de ces dimensions d'analyse.

Enfin, l'adéquation entre l'intérêt du travailleur à poursuivre sa carrière et les aménagements possibles dans son milieu de travail a révélé, entre autres, que les hommes n'ont pas souvent la possibilité de faire du temps partiel s'ils veulent prolonger leur carrière, et ce, tant au Québec qu'en Ontario (voir tableau 3). Par contre, les femmes ont en majorité la possibilité de le faire; mais, tel qu'on l'a mentionné précédemment dans le cas du Québec, elles désirent beaucoup moins que les hommes poursuivre leur vie active. Du côté des heures flexibles de travail comme mesure d'aménagement favorable au maintien en emploi, l'étude montre qu'une part non négligeable de travailleurs (entre 45 % et 55 % selon le groupe analysé) indique que cette mesure est absente de leur milieu de travail (données non présentées).

Tableau 3
Proportion des travailleurs âgés de 50 ans et plus intéressés à prolonger leur carrière selon la présence ou non dans leur milieu de travail du temps partiel comme mesure favorisant le prolongement, résultats selon le sexe, Québec et Ontario, 2008

	Travail à temps partiel			
	Présence de l'aménagement			
	Oui	Non	Oui	Non
	Québec (%)		Ontario (%)	
Hommes	34,2	61,2	33,8	61,6
Femmes	59,0	37,7	57,9	36,2

Note : Proportion calculée en tenant compte des répondants ayant déclaré « ne sait pas » si l'employeur offre ou non l'un de ces aménagements.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les travailleurs âgés, 2008.

Calculs et traitements statistiques : Institut de la statistique du Québec.

Note : Pour de plus amples renseignements sur le sujet abordé dans le présent article, nous vous prions de consulter en ligne l'étude Les intentions des travailleurs âgés de 50 ans et plus quant à leur retraite : une comparaison Québec-Ontario, publiée dans le bulletin *Flash-Info Travail et Rémunération*, 11(3) de l'Institut de la statistique du Québec : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/remuneration/flash-info.htm>.



Raisons pouvant expliquer en partie pourquoi les Québécois prévoient des départs à la retraite généralement plus hâtifs : 1) davantage de travailleurs québécois sont nés au Canada et 2) le Québec affiche une plus forte couverture syndicale ainsi qu'une part plus élevée d'emplois à forte stabilité.

Des travaux de Schellenberg et Ostrovsky (2008) de même que de Kieran (2001) ont signalé plusieurs facteurs associés à des départs hâtifs à la retraite. Parmi ceux-ci, mentionnons le fait d'avoir atteint un niveau d'études élevé, de vivre en couple, d'être né au pays, d'occuper un emploi à temps plein, de travailler dans le secteur public, d'être syndiqué, de bénéficier d'une forte stabilité d'emploi, d'être un travailleur salarié, d'avoir un régime de retraite lié à l'emploi de même que le fait de percevoir comme suffisant son revenu de retraite. La comparaison de ces facteurs entre le Québec et l'Ontario, en proportion de l'emploi total, révèle que seulement trois d'entre eux semblent véritablement jouer dans l'explication des sorties plus hâtives pour cause de retraite au Québec. En effet, la part des travailleurs nés au Canada est nettement plus élevée au Québec (87 % et 84 % respectivement chez les 50-54 ans et les 55 ans et plus) qu'en Ontario (69 % et 60 %). Étant donné qu'ils ont généralement une expérience de travail plus longue sur le marché de l'emploi au Canada, les natifs sont plus susceptibles de prendre leur retraite plus tôt que les immigrants. Le fait d'être syndiqué est également un autre facteur de premier plan dans les différences observées entre les deux provinces. Ce n'est pas tant ici la présence d'un régime de retraite qui joue en faveur de la syndicalisation, puisqu'il n'y a pas de différence significative en général entre les deux populations comparées, mais surtout la possibilité que les régimes de retraite dans les milieux syndiqués offrent des sorties hâtives plus avantageuses. Enfin, la stabilité d'emploi est plus forte au Québec qu'en Ontario dans les deux groupes d'âge et pourrait aussi être en cause. En effet, une forte stabilité favorise aussi des sorties plus hâtives du marché du travail puisque la contribution aux régimes de retraite s'en trouve nettement améliorée grâce à un plus grand nombre d'années de service auprès du même employeur. Par ailleurs, on ne note pas de différence significative entre le Québec et l'Ontario quant à la proportion de travailleurs considérant leur revenu de retraite anticipé comme suffisant. Ce facteur ne semble donc pas influencer les différences observées entre les deux provinces au chapitre des intentions de départ à la retraite.

Facteurs associés à des départs hâtifs à la retraite et leur part dans l'emploi au Québec et en Ontario chez les travailleurs plus âgés, 2008

	En proportion de l'emploi total				Impact facteur
	Québec		Ontario		
	50-54 ans	55 ans et +	50-54 ans	55 ans et +	
Études universitaires complétées ¹	20,9	21,9	24,5	26,6	Aucun
Travailleurs vivant en couple ¹	72,8	71,6	79,1	77,5	Aucun
Travailleurs nés au Québec (Canada) ^{1, 3}	86,8	84,0	69,1	59,8	Oui
Temps plein ¹	88,1	76,7	88,0	76,9	Aucun
Secteur public ¹	26,4	21,8	24,0	19,5	Aucun
Syndicalisation ^{1, 4}	48,1	42,5	37,2	32,3	Oui
Travailleurs salariés ¹	83,6	75,9	81,6	73,5	Aucun
Durée d'emploi de vingt ans ou plus ¹	34,7	36,2	28,6	32,6	Oui
Régime de retraite de l'employeur ²	65,2*	60,1*	68,1	63,3	Aucun
Revenu de retraite anticipé suffisant ²	66,7*	68,2*	60,5	63,0	Aucun

1. Résultats produits à partir de l'Enquête sur la population active.

2. Résultats produits à partir de l'Enquête sur les travailleurs âgés.

3. Les données disponibles portent sur les 25-54 ans au lieu des 50-54 ans. Le calcul tient compte des immigrants non admis.

4. Proportion calculée en fonction de l'emploi salarié.

* Écart Québec-Ontario non significatif au seuil de 10 %. Seuls des tests pour ces variables ont été produits.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active et Enquête sur les travailleurs âgés.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques du travail et de la rémunération.

Bibliographie

Schellenberg, G., & Ostrovsky, Y. (2008). The retirement plans and expectations of older workers. *Canadian Social Trends*, (86), 11-34.

Kieran, P. (2001). Early retirement trends. *Perspectives on Labour and Income*, 2(9), 5-11.